



«La Suisse n'est pas prête»

TÉMOIGNAGE Myriam Gottraux raconte dans un livre à paraître ce mardi son parcours de victime du terrorisme. La Suisse était sur la terrasse d'un bistrot parisien le soir du 13 novembre 2015. A l'horreur a succédé le sentiment d'abandon. Sa longue convalescence a été marquée par une éprouvante bataille judiciaire

Le récit de son séjour parisien dénote un appétit insatiable pour l'inattendu. Au détour d'une rue, elle se laisse surprendre par une galerie d'art, une librairie, une pâtisserie avant de s'installer, en soirée, à la terrasse d'un «petit bistrot que seuls les Parisiens connaissent», un lieu qui permet de se fondre dans la foule urbaine et joyeuse. Myriam Gottraux n'oubliera ni le nom, ni l'adresse du bar choisi avec son compagnon: La Belle Equipe, le deuxième site le plus meurtrier des attentats du 13 novembre 2015, après la salle de spectacles du Bataclan. Vingt et une personnes y perdront la vie.

«Ce qui devait être un doux week-end en amoureux s'est transformé en cauchemar éveillé», écrit-elle dans un livre bouleversant, à paraître ce mardi aux Editions Slatkine. Une publication qui intervient en plein procès des attentats de janvier 2015, et alors que la France est de nouveau frappée par le terrorisme islamiste. «La situation actuelle ravive la douleur, je porterai ce traumatisme jusqu'à la fin de mes jours», confie-t-elle au *Temps*.

Une balle de kalachnikov frappe son bras droit

Cinq ans après les faits, Myriam Gottraux raconte dans *Instants d'éternité* la nuit du 13 novembre, l'état de sidération, le silence de mort, les sirènes, la lumière aveuglante d'une chambre d'hôpital. La soirée a basculé dans l'horreur de manière soudaine.

«Je lève la tête et je le vois. Un homme tire avec une arme de guerre», décrit-elle.

Dans un élan de survie, elle s'allonge sur le trottoir, son corps glacé par la terreur qui s'abat sur la terrasse du bar: «Je ferme mon cœur, mes oreilles, et pourtant j'entends les tirs, des coups secs, ciblés, pas de rafales.» Une balle de kalachnikov frappe son bras droit. Physiquement indemne, son compagnon l'aide à sortir de sa torpeur, à s'extraire péniblement du bain de sang, malgré sa grave blessure. «En une minute et demie, le monde a basculé. Ma réalité a basculé comme pour



MYRIAM GOTTRAUX
VICTIME DU
TERRORISME

«La situation actuelle ravive la douleur, je porterai ce traumatisme jusqu'à la fin de mes jours»

toutes les personnes sur ce lieu, et plus encore.»

Le récit pose des mots sur l'innommable. Sur une réalité terrible et récurrente qui nous saisit dans notre quotidien. Le cerveau finit par évacuer l'atrocité, dans un douloureux mouvement de résilience, avant l'irruption du prochain drame. Myriam Gottraux, âgée de 62 ans, s'attarde longuement sur le travail de mémoire et ses failles. Traumat-

sés, les survivants échouent dans une forme d'oubli. «J'ai vraiment été malmenée, glisse-t-elle au téléphone. J'espère que mon livre sera la goutte d'eau qui fera bouger les politiques sur le statut de victime d'attentat à l'étranger.»

L'accompagnement s'est révélé défaillant. Dans le viseur: la loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI), «détricotée» après l'attentat de Louxor, en Egypte, en 1997. L'attaque avait fait 36 victimes suisses. En 2007, la révision de la loi aboutit à la suppression de l'indemnisation des victimes d'actes commis à l'étranger. «C'est extrêmement dur de voir que mon pays ne m'apporte rien dans une telle situation, ce n'est pas un banal accident de la route.»

Terrible désillusion

Son attachement au pays, elle le raconte en creux dans son livre. Soignée dans un hôpital militaire de la région parisienne, elle demande de manière instinctive son transfert en Suisse, «comme si m'éloigner était une façon de m'extraire de ma sinistre réalité, rentrer dans des lieux connus, embrasser ma fille», évoque-t-elle dans un passage poignant.

Ce nécessaire retour la fera basculer dans une phase éprouvante. L'accueil au CHUV est en rupture avec le drame historique qui vient de se produire. Prise en charge par une cellule psychologique à Paris, aucun dispositif n'est prévu à son arrivée à Lausanne. Pourtant, tout est en lambeaux. Son entourage sous le choc. «Il est clair qu'en trois jours on guérit d'un traumatisme de cette envergure!» ironise-t-elle dans le livre.

Ce n'est que l'amorce d'une terrible désillusion. «Nous l'apprenons à nos dépens, la Suisse n'est pas prête», se désole la Vaudoise, qui sort d'un éprouvant combat

LE TEMPS

Le Temps
1002 Lausanne
058 269 29 00
<https://www.letemps.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 33'508
Parution: 6x/semaine



Page: 5
Surface: 54'126 mm²

Ordre: 844003
N° de thème: 844.003
Référence: 78805170
Coupure Page: 2/3

administratif et judiciaire. Quatre longues années durant lesquelles son assurance perte de gain a refusé de lui verser la somme prévue. Le terrorisme était mentionné comme une exception dans le contrat. Pourtant, figé pour toujours, son bras droit ne lui permet plus d'exercer son activité d'ostéopathe. Elle a dû se résoudre à fermer son cabinet, à dire adieu à ses patients. «Cette non-reconnaissance, cette attitude suspicieuse de la part de mon assurance, doutant des faits, me met en situation très pénible», ajoute Myriam Gottraux, qui obtiendra finalement gain de cause en mai 2019.

Un procès pour panser ses plaies?

Son courage devient rage, un sentiment qui permet de tenir, malgré les désillusions, malgré les rechutes. Mais pourquoi cette bataille? Pourquoi cette lutte acharnée en pleine convalescence? Ce témoignage est un appel aux autorités à améliorer le dispositif en place. Pour ne plus qu'un ressortissant suisse, victime d'un attentat, traverse de telles épreuves, qui s'additionnent aux plaies physiques et psychiques. «Mon désir n'est pas de polémiquer ou de dénoncer tous les manquements de l'appareil suisse à l'égard de ses ressortissants victimes d'attentats à l'étranger, mais juste d'établir des faits historiques, prévient-elle. La Suisse n'est pas prête, et cela à tous les niveaux, pour accueillir

cette triste et encore fort heureusement rare réalité.» Le sous-titre de son livre: *Victime du terrorisme et de l'indifférence*.

Espère-t-elle un procès pour panser ses plaies? «J'ai effectué un long travail de distanciation, répond-elle au *Temps*. C'est important que la justice fasse son travail, que les auteurs soient condamnés, mais je me sens loin de cette échéance, cela ne changera pas mon quotidien.» ■

Instants d'éternité. Victime du terrorisme et de l'indifférence.

Ed. Slatkine, 120 p

FLORIAN DELAFOI, PARIS

🐦 @floriandel



«Pendant des mois, Madame Gottraux a tenu un secrétariat à elle toute seule», concède Pierre Jaquier, le conseiller du centre de consultation LAVI qui a accompagné la rescapée des attentats de Paris. Entre leurs échanges, le ping-pong avec le corps médical des deux pays et les contacts avec l'avocat, la Vaudoise a dû livrer un «parcours du combattant XXL», précise-t-il.

Reste que pour ces victimes agressées à l'étranger comme pour celles lésées en Suisse, l'accès aux conseils psychologiques, médicaux et juridiques prodigués par les centres de consultation mis en place dans chaque canton est garanti. L'accompagnement est gratuit et confidentiel. Policiers ou procureurs du Ministère public ont d'ailleurs l'obligation d'informer les victimes de l'existence de ces centres LAVI. ■

SOUTIEN

Être victime, le parcours du combattant

NOÉMIE GUIGNARD

Bien évidemment, aucune personne ne choisit d'être victime. Encore moins le lieu de son agression. Pourtant, la loi distingue les événements survenus sur sol suisse et sur territoire étranger. En cas de lésions s'étant produites dans un autre pays, la victime ne peut prétendre à aucune aide financière de la Suisse. «La personne doit s'adresser aux services d'aide aux victimes du pays concerné. A l'inverse, les victimes étrangères ont accès aux services d'aide aux victimes suisses, à condition que l'infraction ait été commise sur le territoire», souligne Gaby Szollosy, secrétaire générale de la conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales.

Cette caractéristique territoriale a été introduite lors de la révision totale de la loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions en 2007. Ce changement a notamment été provoqué par l'attentat de Louxor, en Egypte, qui avait fait 36 victimes suisses et 10 blessés en 1997. Face à des indemnités et réparations morales qui

s'élevaient à plus de 2 millions de francs, les cantons ont jugé la facture trop élevée et exigé la suppression des dédommagements financiers pour des infractions pénales survenues à l'étranger.

Accompagnement gratuit et confidentiel

«Pendant des mois, Madame Gottraux a tenu un secrétariat à elle toute seule», concède Pierre Jaquier, le conseiller du centre de consultation LAVI qui a accompagné la rescapée des attentats de Paris. Entre leurs échanges, le ping-pong avec le corps médical des deux pays et les contacts avec l'avocat, la Vaudoise a dû livrer un «parcours du combattant XXL», précise-t-il.

Reste que pour ces victimes agressées à l'étranger comme pour celles lésées en Suisse, l'accès aux conseils psychologiques, médicaux et juridiques prodigués par les centres de consultation mis en place dans chaque canton est garanti. L'accompagnement est gratuit et confidentiel. Policiers ou procureurs du Ministère public ont d'ailleurs l'obligation d'informer les victimes de l'existence de ces centres LAVI. ■